



Passerelle mp en invalidité

Par **pao64**, le **18/03/2015** à **15:55**

bonjour à tous et à toutes,

je me permets de vous solliciter car grand est mon désarroi face à la situation inextricable qui va très prochainement être la mienne...

Je suis actuellement en rechute de maladie professionnelle, le médecin conseil se propose de me consolider fin mai estimant mon état stationnaire séquellaire.

Mon état de santé ne me permet pas de prétendre à retrouver un emploi.

J'ai une reconnaissance mdph, mon taux d'ipp actuel de 10%

sera réévalué, je ne souhaite pas me retrouver à Pôle emploi et ensuite avec une hypothétique aah.

Je souhaite obtenir une invalidité à l'issue de mon licenciement pour inaptitude qui interviendra début juin; je suis dp depuis 10 ans ma protection se finit aussi en juin.

Je suis en contact avec la FNATH, mon garçon de 9 ans a une reconnaissance en ald et mdph.

Pouvez-vous me livrer des éléments de réflexion, voir ma définir un axe de travail afin de nous préserver du pire???

Je vous remercie d'avance.

Bonne soirée

loic bellon

Par **P.M.**, le **18/03/2015** à **16:03**

Bonjour,

Il me semble que la FNATH peut être de bons conseils de même que la MDPH, on peut y ajouter l'AGEFIPH ou Cap emploi mais vous êtes sur un forum en Droit du Travail et donc pas spécialiste pour ce genre de problèmes...